



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 septembre 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 octobre 2008

**Hôtel de Ville : accessibilité handicap - Création d'un ascenseur  
central : demande de subvention**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD  
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008**

DELIBERATION D20080354

**PATRIMOINE BATI ET MOYENS**

**Hôtel de Ville : accessibilité handicap - Création d'un ascenseur  
central : demande de subvention**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

La loi du 11 Février 2005 (loi handicap) impose aux collectivités territoriales une nouvelle réglementation pour la construction. En effet, les établissements existants recevant du public doivent également faire l'objet d'un état des lieux (diagnostic) et une mise en accessibilité avant le 01 Janvier 2015.

La phase d'étude de l'Hôtel de Ville a permis d'en établir le diagnostic conformément à la réglementation d'accessibilité et d'élaborer un plan d'action à mener. Parmi les éléments de ce dernier, la création d'un ascenseur central, permettant de desservir tous les niveaux de l'Hôtel de Ville, sera un élément phare de ce dossier.

Le coût total de ces travaux est estimé à la somme de 190 000 € TTC (hors frais divers, SPS, publicité) dont 30 000 € sont susceptibles de bénéficier d'un financement aidé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter le lancement de cette opération ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les aides financières auprès du Ministère de l'Intérieur au titre des « aides pour travaux d'intérêt local » et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**